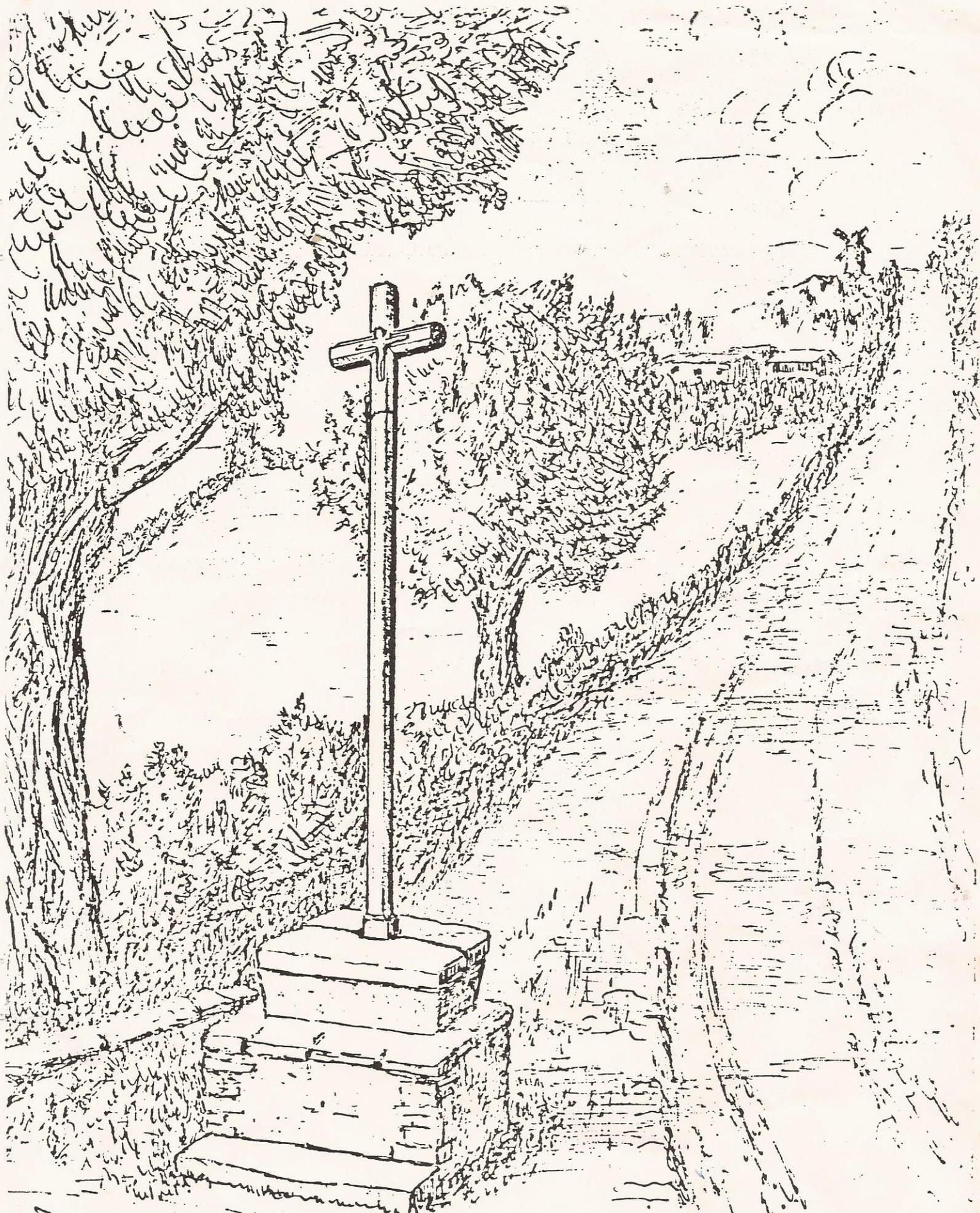


La famille HÉRY

dans

La Vendée

fidèle, héroïque et martyre



Renaul

La Croix de Beauchesne

## LA FAMILLE HÉRY

### Notes généalogiques et historiques par François Renoul

---

On a dit que "Les peuples heureux n'ont pas d'histoire".

Cette Histoire-ci, 1789 en est la cause.

Auparavant, dans nos campagnes, on vivait dans la paix et la simplicité, sous une autorité paternelle et bienfaisante.

On travaillait en famille. En famille on célébrait ses joies, très honnêtement. En famille aussi l'on priait, avec tous les enfants que le Bon Dieu voulait bien nous donner.

Mais vint ce moment terrible, où l'esprit du mal mit en marche une machine infernale, la Révolution, avec ses mensonges, ses contradictions, ses cruautés, ses destructions, ses ignominies de toutes sortes.

Quel remue-ménage !... quels palabres incessants, de jour et de nuit, où l'on se vantait d'instaurer la "liberté", et même la "fraternité", tandis qu'en même temps on emprisonnait, on déposait, on martyrisait les chrétiens comme au temps de Néron.

Les enfants innocents des Luc-sur-Boulogne et de tant d'autres lieux ! les saints prêtres Bienfaiteurs des paroisses, - les bonnes religieuses dévouées aux malades, aux petits et aux humbles, - les paisibles habitants, jeunes et vieux, hommes et femmes, et même les poupons aux berceaux, - tous devaient périr s'ils n'avaient pas scandaleusement renié Jésus-Christ, - et de quelles façons atroces de mourir, quelquefois !

A tel point que sur la paroisse du Loroux, qui comptait 8000 habitants avant la Révolution, on n'en trouvait plus que 3500 dix ans après.

---

Dans cette paroisse du Loroux, et dans celle, voisine, de la Chapelle-Basse-Mer, vivait dans ces temps-là la famille Héry, abondamment représentée par tout une parenté d'artisans et de cultivateurs, qui avait fourni des marguilliers et s'honorait de compter un prêtre.

La branche de cette famille, qui nous intéresse ici, établie sur les confins de ces deux paroisses, est représentée en 1789 par trois générations dont plusieurs foyers abritent de jeunes enfants. Ils sont au Maillon, à la Maillardière, à Beauchesne, et ailleurs, villages voisins mais répandus sur les deux paroisses.

Ces trois générations seront mentionnées au martyrologe révolutionnaire. Car la furie dévastatrice et sanguinaire n'épargne personne. En 1794 les ordres sont formels : " On tuera tout ce qui vit, et tout ce qui peut brûler sera livré aux flammes ". Ces propos inhumains sont assez dits et écrits, depuis le gouvernement de la Convention jusqu'aux

généraux des colonnes infernales, pour qu'on ne puisse pas les mettre en doute. Du reste les faits sont là, ainsi que les écrits qui les ordonnaient.

---

Du mariage d'Antoine Héry avec Julienne Hyvert, célébré à la Chapelle-Basse-Mer le 2 juillet 1720, étaient nés neuf enfants, dont le dernier, plus proche d'âge de ses neveux que de ses frères, partira avec eux à la guerre en mars 93. Il s'agit pour eux, on ne le dira jamais trop, de défendre leur Foi, leurs foyers, et leurs bons prêtres.

Parmi ces neuf enfants, qui ont tous grandi au village de Beauchesne, notre histoire retient particulièrement les quatre qui suivent, avec leurs enfants, voire les petits-enfants de deux d'entre eux.

Ce sont ;

I° Antoine Héry, né en janvier 1724 à Beauchesne, avait épousé à la Chapelle en 1750 Jeanne Martin. Il était veuf et avait passé les 70 ans quand il fut odieusement massacré, au Maillon où il habitait, par la colonne infernale le 9 mars 94. Il avait pour enfants: au moins Pierre Héry, qui fut soldat vendéen et qui revint, - et Perrine, qui survécut aussi à la tourmente. Elle avait épousé Claude Cesbron, natif du Maillon, qui s'engagea dans l'armée catholique, y fit toutes les campagnes d'outre-Loire jusqu'au désastre de Savenay, où l'armée vendéenne fut anéantie le 23 décembre 1793. Pris après le combat ou sur le chemin du retour, il fut emprisonné à Nantes, puis périt noyé en Loire, le 1 mars 1794, dans l'une des nombreuses noyades organisées par le sinistre Carrier, représentant du peuple.

II° Pierre Héry, mort en 1790 après avoir fondé, avec Renée Gohaud sa femme, une famille qui tient une belle place parmi les défenseurs héroïques de la Foi autant que parmi les victimes sacrifiées par la persécution anti-religieuse. Voici ces enfants :

A- Pierre Héry, époux de Jeanne Petiteau, laboureur au Maillon. Père de sept enfants, il part tout de même pour la guerre, fait toutes les campagnes jusqu'à Savenay. Au retour il fut pris et "mourut en prison à Nantes le 2 mars 94, âgé de 40 ans " (§)

B- Honoré-Julien Héry, époux de Marie Poenot et père de quatre enfants: le dernier a six mois. Il est laboureur à la Maillardière. Soldat Vendéen, pris après Savenay, meurt à 35 ans le 2 janvier 94, "ou en prison, ou fusillé à Nantes" (§)

C- François Héry, laboureur à Beauchesne, et père de quatre enfants très jeunes. Soldat Vendéen, rentra de la Campagne d'outre-Loire par Ancenis vraisemblablement, et reprit du service, soit en Anjou, soit avec Charette s'il faut en croire le baron Walsh.

---

(§) d'après le cahier de l'abbé Massonnet, prêtre caché au Loroux; constamment confirmé par l'Etat-civil.

D'autres Héry, certainement de la même famille, et cousins plus ou moins proches, tant du Loroux que de La Chapelle, se trouvent dans le martyrologe. Nous ne les avons pas situés dans l'ordre généalogique. ( Des recherches complémentaires pourraient peut-être le permettre ).

Ce sont, Pour Le Loroux :

René Héry, veuf de Louise Bonnet, de la ville (du Loroux), massacré au Loroux le 9 mars à 85 ans,

Ferrine Héry, femme Guillaume Bourget, de la Landelle, massacrée le 18 avril âgée de 54 ans,

François Pontoir, laboureur au Bois-Chapelet, massacré au Loroux le 11 mars 94. Il était marié avec Marie Héry fille de Pierre Héry et Françoise Bertaud, née entre 1732 et 37, et morte au Loroux le 26 ventose An XI,

Jean Héry (marqué par erreur Héric dans Alfred Lallier P. 101; "La Justice révolutionnaire"): laboureur à La Chapelle-Basse-Mer, âgé de 53 ans et ayant quatre enfants; trouvé dans un groupe de 24 brigands (traduisez: soldats vendéens de l'armée catholique) arrêtés le 16 dec. 1794 (vraisemblablement en rentrant par Ancenis au retour de la Virée de Galerne); ordre est donné de les faire fusiller tous les 24 sur le champ et sans jugement.

On trouve aussi un Louis Héry, soldat vendéen, témoin à l'acte mortuaire de Françoise-Marie Tiger, fille d'un chef du Loroux, inhumée à Beaugé pendant la campagne.

À La Chapelle-Basse-Mer on trouve encore, au registre de l'abbé Robin, les actes suivants que je transcris brièvement avec leur numéro d'acte :

67 = Renée Héry femme Jean Durassier, massacrée le 6-4-94,

79 = Claude Morineau, ~~veuf de René Héry~~ agé de 25 ans, fils de Jacques et Renée Héry, massacré le 17-3-94,

80 = Jacques Morineau, veuf de Renée Héry et remarié à Julienne Litou, père du précédent, massacré le 18-5-94,

162 = Pierre Vinet, veuf de Jeanne Héry et remarié à Marie Rivet, massacré le 10-3-94, et enterré à Beauchesne par deux de ses frères qui en témoignent,

275 = Jacques Bertaud, fils de Joseph et Renée Héry, emmené captif avec son père, sa belle-mère, et cinq autres frères et soeurs qui en sont témoins, mort captif le 3-5-94 dans le couvent d'Argenton en Normandie, où il est inhumé,

283 = Jean Héry époux de Françoise Peigné, soldat pris deux mois après son retour de la campagne d'Outre-Loire, emmené à Nantes et "péri dans les tourments", -au témoignage de plusieurs qui furent prisonniers avec lui, le 18-10-94 (c'est-à-dire après 8 ou 9 mois de prison), (§)

(§) Son frère est l'auteur d'une branche, partie du Loroux et établie à Nantes, paroisse St-Félix.

Sa femme, Jeanne Poenot, est massacrée avec ses quatre enfants à Beauchesne le 10 mars 1794 par la colonne de Cordelier. ( Nous en parlerons plus loin ).

D - Jean Héry, tonnelier au Loroux; sans doute soldat vendéen puis que sa femme, Louise Bondu, est prise en représaille et tuée à Nantes fin 93, " probablement noyée ". (§) = le 24 décembre 1793

E- Renée-Perrine, dont le mari, François Vezin, soldat vendéen, est tué le 9 mars 94 au combat des Champs-Jorets (au Loroux). La veille au soir, quand ses amis sont venus le prévenir, il était à veiller sa fille Julienne, morte de la veille.

III° Le troisième frère (fils d'Antoine et de Julienne Hyvert), était l'abbé Gabriel Héry, né à Beauchesne en 1730. Il était le recteur de Carquefou depuis seize ans quand commença la persécution. Nous trouvons ce prêtre plusieurs fois dans les registres de La Chapelle: il marie son jeune frère et ses neveux. Il baptise; il est aussi parrain.

Dès 1791, prêtre fidèle à sa Foi, il fait du ministère caché: messes et confessions dans les granges, visites des malades et des mourants; toutes ces courses généralement de nuit, souvent avec un guide dévoué, en prenant surtout garde de ne point faire de bruit - qui s'entend surtout la nuit et qui le trahirait - toujours pourchassé, traqué, pendant sept années pénibles et héroïques, jusqu'à 1798 où il mourut de fatigue, caché à la Saunerie, dans une maison où la prudence et le dévouement étaient à la hauteur de la Foi. ( plus loin nous reparlerons de ce saint prêtre ).

IV° Le plus jeune, Jean Héry, fut baptisé à la Chapelle-Basse-Mer le 18 juillet 1742. Il épousait Françoise Mauget, au Loroux, le 18 janvier 1774. Il est tonnelier, et habite à la Maillardière (du Loroux) au moins depuis 1778. C'est de là qu'il part en 1793. Des six enfants nés de ce mariage quatre ont vécu, qui ont de 15 ans à 5 ans lorsqu'il les laisse, avec leur mère, dans ce village du haut Loroux, pour aller faire la guerre sainte et défendre sa Foi.

Il fit toute la guerre en Vendée et la campagne d'Outre-Loire.

Pris après le désastre de Savenay, il mourut, guillotiné à Nantes, le 2 mars 1794. Ceci est une certitude ( autant que le destin de ses frères) donnée tant par les cahiers d'actes de l'abbé Massonnet, que par les dossiers Delahaie de 1823 (§§)

---

(§) L'Abbé Massonnet, recteur de Ligné, était caché dans les différentes paroisses qui bordent la Loire, de Carquefou à Mauves et au Loroux.  
(§§) Sous la Mairie Delahaie, ancien capitaine Vendéen : dossiers de demandes de secours pour les anciens soldats ou leurs veuves.

Alors, c'est l'Épopée.

Il faut lire cela, ... dans le beau livre du chanoine Billaud, par exemple. Vous verrez, vous comprendrez cette histoire héroïque de nos aïeux, vous admirerez leurs combats extraordinaires, leurs victoires, leur bravoure, et aussi leurs admirables sacrifices. Continuez votre édification par la lecture de l'abbé Brunelière "La Vendée Nantaise", vous accompagnerez par la pensée ceux de chez nous, les "Gas du Loroux" partis au début avec le maître d'école, Prudhomme, et unis bientôt à tous ceux du canton. Ils forment ainsi "L'Armée du Loroux" sous le général Lyrot de la Patouillère, qu'ils sont allés chercher près de Basse-Goulaine, et tiennent tout le pays de Haute et Basse Goulaine.

Dans le courant de 93 ils s'intègrent à la grande armée d'Anjou, où ils forment la "division du Loroux"... sauf 300 braves qui préfèrent rejoindre Charette. Parmi eux André Ripoché, le "saint de Bas-Briacé".

Partout ils se distinguent, ces fameux gas du Loroux, ces livres d'histoire vous le disent. Or parmi eux, c'est parmi eux que se trouvaient nos aïeux.

Tous ces soldats du nom d'Héry, et leurs beaux-frères, du Maillon, de la Maillardière, de Beauchasne, et d'ailleurs, dont les héritiers aujourd'hui ont tout lieu d'être fiers, ils faisaient partie de cette "armée en sabots" qui a étonné l'univers en tenant tête à la plus puissante force militaire du monde à cette époque; ils y étaient, à ces batailles, avec leur corps vulnérable et leur courage à toute épreuve; ils en sont, de ces "géants". Cela, tout de même, il faut le savoir, et s'en souvenir.

Et alors certes oui ! les héritiers peuvent être fiers de tels aïeux. Mais ce n'est pas d'orgueil, de vanité qu'il s'agit.

Il s'agit de savoir que nous sommes le fruit de leur sang, de leur abnégation, de leur Foi; et il s'agit d'y faire honneur et d'en être dignes.

Il faut donc vénérer, honorer ces soldats magnifiques; et aussi les victimes innocentes de leurs ennemis;

Il faut aussi les défendre, car ils sont trop souvent insultés par des gens qui assurément ne leur vont pas à la cheville;

Il faut enfin les imiter, et même les prier pour qu'ils nous aident à défendre, nous aussi, notre religion tant attaquée, et, pour cela, d'abord à la connaître, et à la vivre intégralement.

Pour tout dire : être fiers de nos aïeux, cela emporte qu'il nous faut vivre de telle manière que, eux aussi puissent être fiers de nous quand, le jour venu, ils auront à nous présenter, comme leurs petits-fils, à toute la Cour Céleste.

432 = Jean Gallon veuf de Marie Bouhier et époux de Julienne Héry, massacré le 18-4-94 près de La Mazure et inhumé au même lieu par François Héry et autres qui sont témoins,

433 = Marie Gallon, fille de Jean et Julienne Héry (ci-dessus) massacrée le 18-4-94 près de La Mazure avec son père et inhumée avec lui.

Les actes 227 et 228 regardent, l'un Jeanne Poénot femme de François Héry, de Beauchesne, et l'autre, ses quatre enfants. Ils précisent que ces cinq victimes, massacrées parmi 28 personnes du même village, furent ensevelies à Beauchesne par François Héry ( l'époux et le père) et un autre, qui en témoignent.

Toutes ces victimes, (faut-il le dire ?) étaient des habitants paisibles; la plupart d'entre eux n'avaient pas pris les armes et n'ont été tués que par haine diabolique de la Religion Catholique et de tout ce qui est pur, noble, et beau. Pour ceux qui s'étaient engagés dans la guerre, les mêmes sentiments de pureté, noblesse et beauté les animaient; ils l'ont assez montré au milieu-même de leur combat; nous reparlerons d'eux à la fin de cet exposé.

---

Reprenons maintenant l'histoire des deux membres de cette famille sur lesquels des documents nous renseignent davantage.

François Héry, fils de Pierre et de Renée Gohaud, né vers 1760, avait épousé, au Loroux le 4 février 1783, Jeanne Poénot. - Un an plus tard, Honoré-Julien, frère de François, épousait au Loroux Marie, soeur de Jeanne.

Ce mariage de 1783 fut béni par l'oncle Gabriel Héry, alors curé de Carquefou. François devient alors laboursur à Beauchesne où naissent ses quatre enfants = Jeanne, baptisée le 13-10-83, Jeanne (encore) baptisée le 23-9-85, Perrine le 12-3-88, et Marie, le 8-9-91.

Ces quatre enfants sont massacrés avec leur mère et beaucoup d'autres habitants du village de Beauchesne le 10 mars 1794 par la colonne infernale de Cordelier. Vingt-huit habitants sont ainsi massacrés le même jour au même lieu.

Voici ce que raconte à ce sujet le baron Walsh dans ses " Lettres vendéennes " au début du siècle dernier ( Lettres Vendéennes, tome I, pages 335 & S.)

" Dès le commencement de la guerre de Vendée, un fermier nommé Héric ( il faut lire: Héry ), dont j'aperçois la chaumière en vous écrivant, avait quitté sa femme et ses quatre enfants; leurs larmes, leurs embrassements n'avaient pu le retenir.

Le noble cri de guerre de ces jours de péril et d'honneur " Dieu et le Roi " avait retenti jusqu'à lui; il partit, et fut bientôt l'un des vaillants soldats de Charette.

A la suite de plusieurs combats, il y eut un moment de repos. Héric, tourmenté du désir de revoir sa femme et du besoin de revoir ses enfants en profite; il s'éloigne pour quelques jours de l'armée; il se hâte à grands pas de reprendre le chemin si connu de sa chaumière.

Bientôt il aperçoit les arbres qui l'entourent; il redouble d'ardeur; il va revoir sa famille; il va reposer quelques instants sous le toit où il est né; son coeur bat avec force.

Il avance... il regarde... il écoute...

sa femme, ses enfants n'accourent point au-devant de lui... il arrive

Oh ! quel spectacle vient le frapper d'horreur !... la chaumière a été incendiée; les débris fument encore. Que sont devenus ceux qui l'habitaient ?... massacrés... cruellement massacrés !...

Le corps de sa femme, les corps de ses quatre enfants sont là, gisant devant ses yeux; il les voit, les contemple, et ne peut verser une larme. Debout, muet, immobile, le Vendéen reste au milieu des ruines d'incendie et de sang.

Des pleurs s'échappent enfin de ses yeux; il reprend assez de force pour creuser de ses propres mains une fosse à tout ce qu'il aimait; — puis il rejeta la terre sur leurs restes, en priant Dieu d'avoir pitié des pauvres victimes.

J'ai vu l'éminence de gazon où repose la famille d'Héric; elle s'élève auprès d'une haute croix d'ardoise, au carrefour d'un chemin.

N'ayant plus rien à aimer dans ce monde, Héric retourna à l'armée.

Quand la pacification fut faite, il revint vers ses ruines. Sa chaumière brûlée fut recouverte; et, comme le temps allège toutes les douleurs, Héric se remaria.

Ne lui en voulez pas trop: il était si seul au lieu où il avait été aimé !

Sa nouvelle femme était obligée d'aller en journée pour gagner sa vie. Après son travail, quand les ombres du soir descendaient sur la campagne, elle reprenait le sentier de la prairie qui conduit à sa demeure; mais ce sentier passe auprès de la tombe de la première femme d'Héric.

Quand elle en approchait, un vague effroi la faisait tressaillir; elle marmurait tout bas la prière des morts; et puis, arrivée devant le tombeau, au pied de la Croix, elle se penchait vers la terre, et disait à celle qui y repose et qui avait aimé Héric avant elle: " Hé ! ne me fais pas de mal, j'ai bien soin de ton Héric ! "

Que la confiance de cette pauvre paysanne est touchante !

Elle ne doute pas que sa voix ne soit entendue de l'épouse massacrée; elle la supplie de ne pas lui en vouloir d'aimer son Héric; elle semble craindre la jalousie de celle qui est dans la tombe; elle veut se la rendre favorable, et elle répète : "J'ai bien soin de ton Héric".  
..... Cette seconde épouse, dont parle le récit, était Françoise Bertaud., vraisemblablement une rescapée du massacre de Beauchesne.

La sépulture, signalée d'une Croix d'ardoise, est à l'entrée du chemin du village de Beauchesne, sur le bord de la route qui va du Loroux à la Chapelle-Basse-Mer. Et la tradition subsiste d'une sépulture <sup>près de</sup> cette Croix. Malheureusement, elle a été démolie par un camion, et les morceaux brisés sont restés sur place.

Espérons qu'elle sera réparée un jour.

---

L'Abbé Gabriel HÉRY  
Curé de Carquefou

Fils de Antoine Héry et de Julienne Hyvert, il naquit, comme ses frères et soeurs, au Village de Beauchesne, où son père était cultivateur - "laboureur", comme on disait en ce temps-là.

Plusieurs auteurs le font naître en 1728, sans toutefois préciser la date. Mais une de ses soeurs est née cette année-là, tandis que, le 10 juillet 1730, fut baptisé à La Chapelle-Basse-Mer Gabriel Héry, fils des mêmes, qui semble bien être le futur prêtre. Il est alors le quatrième enfant d'une famille qui en comptera neuf.

Y eut-il une épidémie durant l'hiver de 1737-1738 ?... Trois enfants de cette famille meurent en une seule semaine: sa soeur Marie, inhumée le 23 décembre, morte à trois jours après son baptême; sa soeur Mathurine, inhumée le 1er janvier, à peine âgée de 8 ans; et son frère Mathurin, le 3 janvier, mort âgé de 2 ans.

A 12 ans, Gabriel est parrain de son plus jeune frère, Jean, qui sera soldat du Christ, et sacrifié pour sa Foi; et qui sera l'auteur tant de la branche Héry émigrée à Basse-Goulaine au milieu du siècle dernier, que d'autres descendants.

toute sa jeunesse, après son enfance, se passent aux occupations et travaux de la terre, chez ses parents. Il dut commencer à s'instruire parmi ces diverses occupations. L'abbé Briand dit, dans son ouvrage, " les Confesseurs de la Foi ", qu'il y fut jusqu'à 21 ans.

Alfred Lallier, dans son " Clergé Nantais au temps de la Révolution " dit qu'il fut ordonné prêtre en 1753. Il aurait donc été prêtre à 23 ans.

Mais, avant d'en arriver là, il lui fallait faire des études, et sa famille ne pouvait pas en porter la charge.

Tout près de Beauchêne se trouve le domaine de la Mouchetière, possédé alors par un Monsieur Roger, qui connaissait bien la famille Héry et l'espoir du jeune Gabriel. S'étant assuré, autant qu'il est possible, des bonnes dispositions et de la vocation de ce jeune homme, ce bienfaisant voisin offrit de se charger de sa pension à Nantes pour lui permettre de faire ses études.

Il fit donc ses humanités, très probablement chez les pères de l'Oratoire, comme tous ceux de son temps, puis sa théologie au séminaire du diocèse.

Enfin, ce ne fut pas sans peine: Monsieur Roger mourut au bout de trois ans sans avoir pu prendre des dispositions suffisantes en faveur de son protégé. Celui-ci trouva une situation dans un bureau pour gagner de quoi assurer sa vie matérielle, et put ainsi achever les études nécessaires.

Au temps de sa prêtrise, on le trouve secrétaire du chapitre de la Cathédrale, où il est bientôt chargé de la rédaction de l'"ORDO", qu'il continuera quand il sera nommé curé.

Vers la fin de l'année 1775, il obtient, par un chanoine, la cure de Carquefou, dont il prend possession le 7 mars 1776.

Dès lors, c'est le bon pasteur, qui dirige sa paroisse avec zèle, prudence, et charité, jusqu'au temps de la Révolution. Treize, quatorze ans, lui ont permis de bien connaître sa paroisse et toutes les familles qui l'habitent, et d'être connu et aimé de tous. Certainement cela lui sera bien utile pour les temps si difficiles qui viennent.

A partir de 1789, toutes les concessions que permettent la Foi et la Charité, il les fait, - dirigeant même avec sagesse les délibérations de la municipalité, par la confiance qu'il inspire.

Mais, quand il est mis en demeure de prêter le serment schismatique, en janvier 1791, il refuse, suivi en cela par ses vicaires, les abbés Bonnet et Valton.

De même avait-il refusé de faire en chaire les proclamations anti-religieuses, aussi bien que de publier au prône la vente des biens volés par la Révolution - biens d'Eglise et biens des émigrés - toutes choses que l'Administration prétendait faire annoncer par les curés aux grand'messes des dimanches. Et, comme on le sollicitait de se laisser faire, sous prétexte de prudence ou de conciliation, - voire même de largeur d'esprit, tous motifs hypocrites souvent invoqués encore de nos jours -, une lettre de la municipalité de Carquefou au district nous apprend qu'il leur aurait répondu: " Je ne veux pas perdre mon âme pour vous faire plaisir "... Bien sur ! la prudence chrétienne n'est pas celle du monde, il faut choisir.

L'abbé Héry a choisi; son choix est aussi définitif qu'il est parfaitement éclairé, - même s'il n'a pas choisi la tranquillité.

Les mauvais temps s'annoncent. De mois en mois les tracasseries se succèdent, les difficultés s'accroissent.

Poussée par l'administration de Nantes, le 4 mai 1791 la municipalité le somme de quitter son presbytère pour faire place à l'intrus. Celui-ci arrive dès le 3, et les paroissiens lui font assez bien voir qu'ils ne veulent pas de lui. Il s'ensuit, entre eux et les gendarmes, une vigoureuse échauffourée.

Mais, dès ce jour-là, Monsieur Héry a quitté sa cure et s'est réfugié, non loin du bourg, chez Gilles Bécavin, ~~notaire~~, métayer à la Bréchetière et trésorier de la Fabrique, à qui il confiera quelque temps plus tard les clefs qu'il a emportées. Il ne peut en effet demeurer longtemps chez ce fidèle paroissien qu'il sait mettre en danger de mort par sa présence chez lui s'il était découvert. (§)

Il se retire alors dans le "trait de l'Etang-Hervé, qui fait aujourd'hui partie de la paroisse St-Joseph de Portricq. Ses vicaires avaient quitté le presbytère avec lui. Tous, ils célébraient les offices dans les chapelles privées, puisque l'église était réservée à l'intrus - qui n'y voyait du reste guère de monde.

Ces chapelles étaient disséminées un peu partout dans la campagne de Carquefou : à la Vincendière, à Maubreuil, au Bois-Avaugour, à la Scilleraye, au Plessix-Chéreau, aux Renaudières, à Vaudoré, etc. - où les propriétaires retenaient et hébergeaient les prêtres proscrits.

Cela dura jusqu'au printemps de 92. A cette époque-là la tyrannie anti-religieuse fit encore un pas : par arrêtés des 5 et 7 avril, toutes ces chapelles privées furent autoritairement fermées.

On trouve dès lors l'abbé Héry célébrant encore souvent dans une grange de la Montaubonnière.

Entre-temps, des renseignements de gendarmerie non datés le disent résidant ordinairement chez Madame de l'Hétier aux Renaudières (A. Lal).

Des différentes retraites où il se tenait, et dont peu de personnes avaient le secret, il procurait à ses paroissiens les secours spirituels, dans toute la mesure que les circonstances permettaient. Quelques villages de paroisses voisines étaient heureux de recevoir aussi sa visite.

Il faut se rappeler, pour bien comprendre le danger et donc l'héroïsme de cette vie difficile, que le prêtre non assermenté était, à partir de 1792 surtout, interdit de séjour en France. S'il était

(§) cette famille Bécavin paya sa fidélité à sa Foi: le père fut guillotiné en novembre 93. Un des fils, prêtre, fut martyrisé aux Carmes. Un autre, séminariste et soldat Vendéen, massacré à son retour de la campagne

découvert, on le traînait en prison pour le condamner bientôt à mort, - ou, d'autres fois, on l'exécutait sommairement. Beaucoup ont même été tourmentés et massacrés avec une cruauté diabolique.

Les prêtres ainsi pourchassés, traqués comme des loups - trop souvent dénoncés, hélas! - se tenaient généralement cachés le jour, soit dans des caches, soit sous des déguisements de garçons de ferme, si leur paroisse étaient particulièrement surveillée. Et c'est seulement à la nuit noire qu'ils allaient, par les petits chemins ou à travers bois, administrer ou consoler des mourants, célébrer la messe en des lieux convenus pour des fidèles eux aussi persécutés pour leur Foi. Ils allaient aussi parfois baptiser les nouveaux-nés, car les parents tenaient beaucoup à faire baptiser leurs enfants par les prêtres fidèles, plutôt que par les "jureurs", quitte à attendre que cela fut possible. C'est ainsi qu'après le traité de la Saunaie, de février 1793 quand le saint curé put se montrer au grand jour dans sa paroisse et entrer dans son église ( l'intrus était parti ), c'est quarante-et-un enfants qu'il eut à baptiser le même jour, 31 mai 95.

Mais cette paix ne dura pas: l'abbé Héry, alors âgé de 65 ans, dut reprendre sa vie difficile.

Une dénonciation de la municipalité de Mauves, du 4 thermidor an II le signale à la police.

Dès lors il se réfugie en Saint-Donatien, non loin de sa paroisse, chez Grubis ( ou Gruet ), labourneur à la Saunerie. De là il continue son ministère héroïque, son dévouement audacieux, ses courses dangereuses et éreintantes, toujours sur le qui-vive.

Encore trois ans de cette vie, de cet apostolat si dur à son âge, jusqu'à ce que, épuisé, malade, il meurt à la Saunerie le 13 avril 98.

Il fut inhumé dans la cave de cette maison.

Après la paix, ses restes exhumés ( autorisation municipale du 4 brumaire an XIII ) furent transportés solennellement par son successeur au cimetière de Carquefou.

-----

Rendons hommage aux fidèles paroissiens qui, au péril de leur vie, ont si bien su protéger leur curé, tout en cachant encore plusieurs autres prêtres... à ces admirables prêtres qui, sans éprouver le moindre besoin de mettre la Vérité sous le boisseau, ont pratiqué la Charité, ont fait tout leur devoir, risquant à tous moments le martyre et la mort, - à ces soldats, enfin, partis en guerre pour le Christ, pour leur Foi, en portant la Croix, sachant parfaitement qu'ils s'attaquaient à des forces formidables, eux qui n'avaient que leurs bâtons leurs fourches, et.... leur courage, bien sur.

-----

Mais qu'étaient-ils donc, et qu'ont-ils fait, ces soldats de Dieu, que Napoléon Bonaparte n'a pas hésité à appeler des " géants " ?

De toutes conditions, et d'âges très divers, c'était d'abord des CHRETIENS.

Soumis du fond du coeur aux autorités qu'ils savaient bonnes et légitimes, c'était proprement des hommes libres. C'est tout. Aucun rapport, on le voit, avec le "tout-venant" des hommes d'aujourd'hui.

Pour eux tout s'est joué dans les 26 mois qui vont de janvier 1791 à mars 93, - de la constitution civile du clergé à la levée de 300.000 hommes par tirage au sort.

Autant les prêtres fidèles à leur vocation ne pouvaient pas faire le serment schismatique qui les soumettait au seul pouvoir laïque et ennemi de l'Eglise Catholique, autant les chrétiens fidèles à leur Foi ne pouvaient recevoir pour pasteurs légitimes que les prêtres qui l'avaient refusé ce serment.

Dès lors ils pouvaient, (les fidèles) ~~partisans~~, supporter chrétiennement la persécution, comme ils l'ont fait pendant ces deux ans passés, tout en prenant leurs fourches dès qu'on touchait à leurs bons prêtres. Mais quand, après le crime abominable du 21 janvier 1793 contre la personne sacrée du Roi, on prétendit les enrôler au profit de ce gouvernement apostat, persécuteur, et criminel, ils devaient nécessairement se révolter.

C'était donc la guerre.

Cette guerre, pour eux, n'a qu'un but : reconquérir la liberté la plus nécessaire qu'on leur enlève, celle d'adorer Dieu et de Le servir, pour aller ensuite Le contempler dans la béatitude éternelle. Ceci pour eux, pour leurs foyers, et avec les prêtres de la seule et sainte Eglise Catholique, qui n'a de chef suprême sur la terre que le Pape, - et non pas évidemment un quelconque gouvernement laïque.

Aucune idée d'intérêt sordide, ni de partisanerie politique, ni de lutte sociale dans leur réaction, comme essaie pourtant de le faire entendre, par ses acolythes serviles, le Prince du mensonge. Il les insulte inutilement. Ces soldats-là sont trop grands !... il ne peut qu'essayer de les mordre au talon.

Comment cela a commencé ?...

C'est la République qui, sans le savoir, a donné le signal. Partout en même temps, le 10 mars 1793, sur la place principale de leurs paroisses, les jeunes gens rassemblés bousculent les gendarmes et autres fonctionnaires venus pour opérer le tirage au sort. Et dès le soir et le lendemain ils s'organisent. Et même les hommes plus âgés se mobilisent.

Dans toutes les maisons on pourrait entendre ce bref dialogue du ménage Cathelineau : "mais si tu t'en vas, que vont devenir nos enfants - Dieu, pour qui je vais combattre, prendra soin de ces innocents".